



CAISSE DE PENSION BERNOISE

Version abrégée du rapport annuel 2010



Chère lectrice, cher lecteur

Les revenus de la fortune fournissent une importante contribution à la situation financière générale d'une caisse de pensions, raison pour laquelle l'activité boursière se trouve, pour la CPB également, en permanence au cœur de ses préoccupations. Elle a suivi durant les premiers mois de l'année 2010 une évolution boursière positive avant que la crise de l'endettement n'ébranle les marchés financiers de plusieurs Etats européens et que dans la foulée, essentiellement l'euro mais également la livre anglaise et le dollar US ne subissent une perte de valeur considérable. La CPB, qui a investi environ un quart de sa fortune totale en actions et en obligations en monnaies étrangères, a également été sensiblement touchée par cette évolution. Les résultats prometteurs des actions et des obligations en francs suisses et le résultat réjouissant de l'immobilier n'ont pu que partiellement compenser les pertes subies à ce titre. Fin 2010, la CPB a dû par conséquent faire le constat qu'elle avait réalisé un rendement net de seulement 1,2 pour cent sur l'ensemble de sa fortune. Ce résultat est aussi décevant qu'insatisfaisant, et il a également conduit à un recul du degré de couverture de 90,1 pour cent à 88,1 pour cent. Nous nous sommes donc à nouveau retrouvés (comme en 2008) dans une situation de «découvert considérable» qui a imposé à la commission administrative l'obligation peu réjouissante d'examiner différentes mesures destinées à stabiliser, dans un premier temps, puis à améliorer la situation financière de la CPB.

Dans les turbulences boursières de l'année écoulée, la CPB a évité les changements d'approche risqués et à court terme, et s'en est tenu à sa stratégie de placement parce qu'elle demeure convaincue de son potentiel de réussite (vous rappelez-vous du résultat très réjouissant de plus de 12 pour cent en 2009 ?). Il est malgré tout indiqué de procéder à une analyse critique de la situation et la CPB va par conséquent vérifier sa capacité de risque et sa stratégie de placement durant l'année en cours, conformément au rythme habituel et dans le souci de gérer et de placer de manière diligente les capitaux de prévoyance qui lui sont confiés.

Fin 2010, avec plus de 33'500 assurés actifs et plus de 11'600 bénéficiaires de rentes, la CPB avait dépassé la limite des 45'500 affiliés. La croissance du nombre d'affiliés constatée depuis des années se poursuit de manière inchangée et la CPB fait désormais partie des plus importantes caisses de pensions de Suisse. Les avantages de cette situation se reflètent par exemple dans le rapport favorable entre actifs et bénéficiaires de rentes, dans la gestion de fortune et dans les frais administratifs, qui ont à nouveau nettement reculé en 2010 et qui, avec 152 francs par affilié, affichent une valeur excellente. La CPB veut maintenir cette situation favorable, mais elle semble toutefois en péril du fait que plusieurs employeurs impor-

«Celui qui n'a pas de dollars lorsqu'il baisse
n'en a pas non plus lorsqu'il est à la hausse.»

André Kostolany, chroniqueur boursier américain (1906–1999)

tants envisagent une sortie parce qu'ils estiment que la primauté des prestations en vigueur au sein de la CPB, avec ses particularités et ses structures de coûts, constitue un inconvénient. Le passage dans un délai raisonnable à la primauté des cotisations dans le cadre du projet «Futura» pour répondre à ces besoins se révèle de plus en plus difficile parce que l'évolution du projet ne permet pas d'espérer un éventuel changement de système avant 2014 au plus tôt. La commission administrative de la CPB examine par conséquent désormais des solutions alternatives afin de faire face à la menace de perte de membres et de pouvoir offrir des solutions adaptées aux besoins.

Le résultat insatisfaisant de l'année 2010 contraste clairement avec les prestations des collaboratrices et collaborateurs de la CPB, qui ont rempli leurs tâches exigeantes avec beaucoup de compétence et d'engagement. Ils ont dû faire preuve de beaucoup de patience et d'un engagement exceptionnel, en raison également du nouveau système informatique mis en service début 2010 qui n'a malheureusement que partiellement satisfait aux exigences posées. Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur engagement et leur disposition à se fixer constamment de nouveaux défis. Mes remerciements vont en particulier aux trois membres de la direction nouvellement constituée, qui ont assumé leurs tâches variées et extrêmement délicates avec beaucoup d'énergie et de succès. Ils ont été soutenus, tout comme la commission administrative, par le secrétariat de direction, qui a eu le souci constant de fournir d'excellentes prestations et dont la motivation fut sans faille, ainsi que par notre expert agréé en matière de prévoyance professionnelle, perspicace et compétent.

Le 1^{er} janvier 2010, la commission administrative, renouvelée pour moitié, a pris en charge la direction suprême de la CPB. J'ai par conséquent repris la direction de cet organe avec un certain respect et je l'ai assumée avec une satisfaction croissante au cours de l'exercice en cours, ce d'autant plus qu'il y règne une ouverture d'esprit réjouissante et qu'une collaboration constructive et une culture du dialogue axé sur la recherche de solutions s'y sont développées. J'adresse mes remerciements aux membres de la commission administrative en formant l'espoir que, dans la perspective des défis à venir, le climat positif se maintienne.

Berne, mi-mars 2011

Hans-Ulrich Zürcher

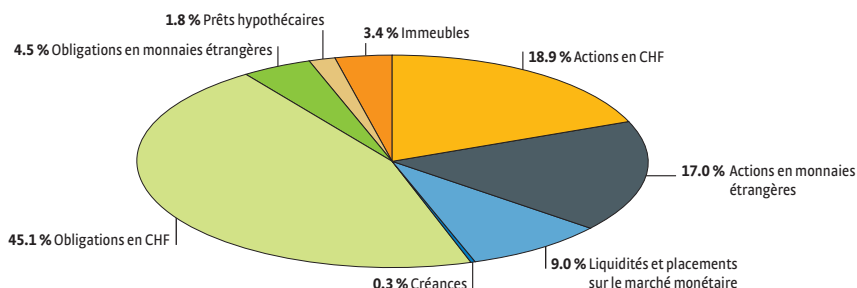
Président de la commission administrative

Bilan au 31. 12.

Actif	2010 en mio. CHF	en %	2009 en mio. CHF	en %
Placements	8'725.2	100.0	8'602.4	100.0
Liquidités et placements sur le marché monétaire	782.7	9.0	803.5	9.3
Créances	25.3	0.3	15.7	0.2
Obligations en CHF	3'940.3	45.1	3'741.5	43.5
Obligations en monnaies étrangères	390.7	4.5	415.2	4.8
Prêts hypothécaires	158.7	1.8	174.7	2.0
Immeubles	295.0	3.4	280.1	3.3
Actions en CHF	1'649.0	18.9	1'625.4	18.9
Actions en monnaies étrangères	1'483.5	17.0	1'546.3	18.0
Placements chez l'employeur	0.0	0.0	0.0	0.0
Compte de régularisation actif	3.6	0.0	2.6	0.0
Total actif	8'728.8	100.00	8'605.0	100.0

Passif	2010 en mio. CHF	en %	2009 en mio. CHF	en %
Dettes	3.7	0.0	9.7	0.1
Prestations de libre passage et rentes	0.2	0.0	6.8	0.1
Autres dettes	3.5	0.0	2.9	0.0
Compte de régularisation passif	13.8	0.2	8.9	0.1
Réserve de contributions de l'employeur	0.2	0.0	0.2	0.0
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	9'890.6	113.3	9'529.1	110.7
Assurés actifs	5'269.4	60.4	4'961.6	57.7
Retraités	4'570.9	52.4	4'134.1	48.0
Provisions techniques	50.3	0.5	433.4	5.0
Réserve de fluctuation de valeurs	0.0	0.0	0.0	0.0
Découvert	-1'179.5	-13.5	-942.9	-11.0
Situation en début de période	-942.9	-10.8	-1'100.4	-12.8
Excédent des charges/produits	-236.6	-2.7	157.5	1.8
Total passif	8'728.8	100.0	8'605.0	100.0

Structure de la fortune au 31. 12. 2010



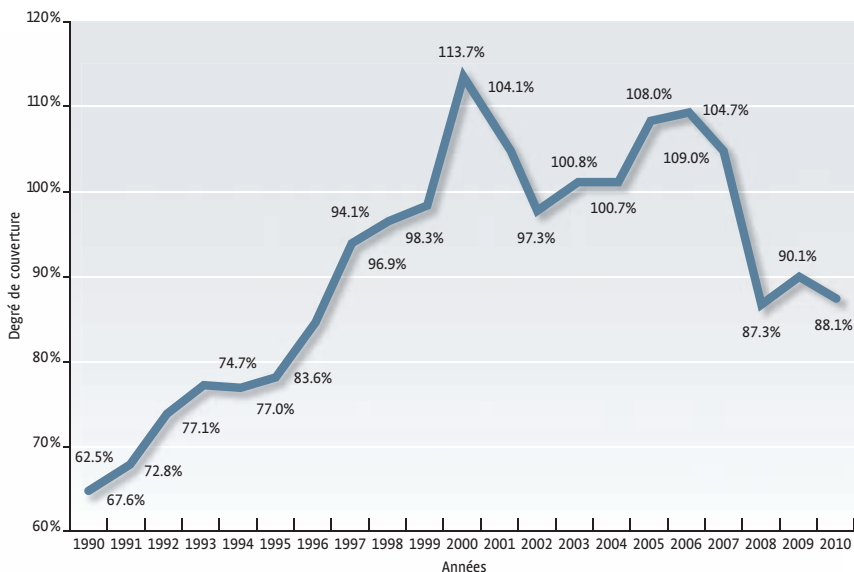
Compte d'exploitation du 1. 1. au 31. 12. (abrégé)

	2010 en mio. CHF	2009 en mio. CHF		
Compte d'assurance				
Cotisations et apports ordinaires et autres	470.2	508.2		
Cotisations des salariés	186.0	196.3		
Contributions des employeurs	266.6	295.9		
Primes uniques et rachats	17.6	16.0		
Prestations d'entrée et remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	211.6	185.2		
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	681.8	693.4		
Prestations réglementaires	-417.4	-394.7		
Rentes de vieillesse	-282.2	-266.0		
Rentes de survivants	-52.6	-51.6		
Rentes d'invalidité	-33.5	-32.9		
Autres prestations réglementaires	-20.6	-20.4		
Prestations en capital à la retraite, au décès et à l'invalidité	-28.5	-23.8		
Prestations de sortie	-236.0	-219.6		
Prestations de libre passage en cas de sortie	-199.5	-184.1		
Versements anticipés pour la propriété du logement / divorce	-36.5	-35.5		
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-653.4	-614.3		
Constitution de capitaux de prévoyance et provisions techniques	-361.5	-839.9		
Charges d'assurance (cotisations au fonds de garantie)	-2.7	-2.6		
Résultat net de l'activité d'assurance	-335.8	-763.4		
Compte de fortune				
Résultat net des placements	106.0	928.7		
Résultat des placements	109.7	933.0		
Frais de gestion de fortune	-3.7	-4.3		
Frais d'administration	-6.8	-8.2		
Autres produits	0.0	99.2	0.4	920.9
Excédent des charges / produits avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		-236.6		157.5
Constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs		0.0		0.0
Excédent des charges / produits		-236.6		157.5

Financement

A partir du 1^{er} janvier 2010, la CPB finance les prestations au moyen de cotisations périodiques représentant 21,0 pour cent du gain assuré (employé: 9,2 pour cent, employeur: 11,8 pour cent) et de cotisations variables en fonction de l'âge de l'assuré/e (entre 220 et 500 pour cent de l'augmentation du gain assuré).

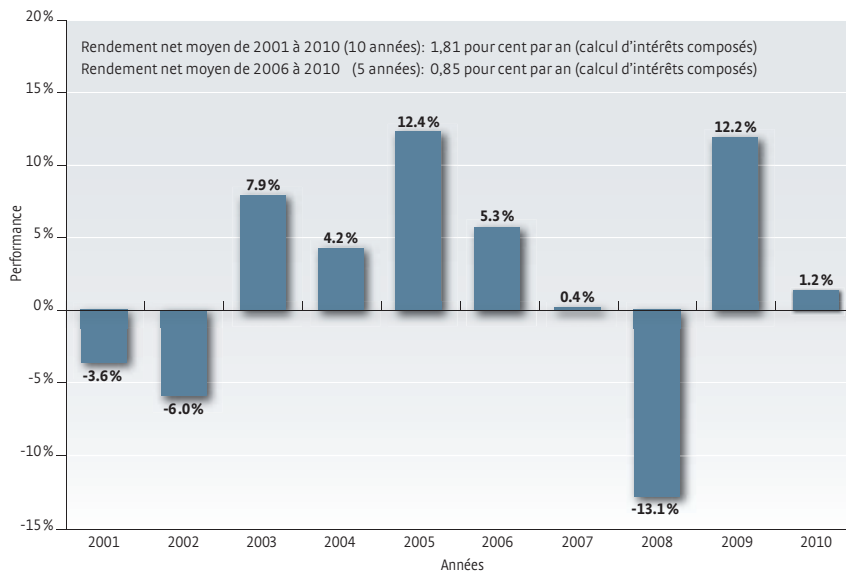
Evolution du degré de couverture de 1990 à 2010



Jusqu'à 2008, les calculs se fondaient sur un taux d'intérêt technique de 4 pour cent, chiffre qui a été réduit à 3,5 pour cent le 31.12.2009. Par conséquent, le degré de couverture est légèrement descendu, malgré l'augmentation simultanée des cotisations.

Après un très bon résultat de placement en 2009 (12,2 pour cent de rendement net), 2010 a également commencé sur une note positive. Fin avril 2010, le rendement net s'élevait à 3,1 pour cent et le degré de couverture atteignait 92 pour cent. La prise de conscience de l'endettement élevé de la Grèce, de l'Irlande et d'autres Etats de la zone euro a durablement ébranlé les marchés financiers. L'euro a perdu de plus en plus de sa valeur, ce qui a fortement pesé sur notre portefeuille. Le rendement net positif de 1,2 pour cent à fin décembre 2010 n'a pas été suffisant pour obtenir des comptes équilibrés. Le degré de couverture est descendu en fin d'année à 88,1 pour cent (90,1 pour cent fin 2009).

Performance annuelle / Rendement net de 2001 à 2010



Membres

Assurés actifs	31.12.2010	31.12.2009
Assurance-rente	33'098	32'743
Assurance-risque	436	585
Total des assurés actifs	33'534	33'328

Bénéficiaires de rentes		31.12.2010	31.12.2009
Hommes:	Rentes de vieillesse	4'914	4'628
	Rentes de veiduité	118	106
	Rentes d'orphelin	55	58
	Rentes d'invalidité	343	369
	Rentes pour enfant	182	187
	Autres rentes	25	30
Femmes:	Rentes de vieillesse	3'304	3'053
	Rentes de veiduité	1'893	1'862
	Rentes d'orphelin	63	63
	Rentes d'invalidité	544	579
	Rentes pour enfant	226	215
	Autres rentes	9	11
Total des bénéficiaires de rentes	11'676	11'161	

Organes

Assemblée des délégués des assurés (ADA)

Wildi Arnold, Toffen, président
Röthlisberger Claude, Reconvilier,
vice-président (à partir du 1.7.2010)

Bureau de l'assemblée des délégués
en plus de la présidence de l'ADA:

Aeby Otto, Neuenegg
Brassel Anna Regula, Berne
Frauenfelder Erich, Thoune

Commission administrative

Représentation des employeurs

Dr Zürcher Hans-Ulrich, Berne, président
Bolinger Gerold, Hettlingen
Frôté François, La Neuveville
Dr Matthey de l'Endroit André, Stettlen
Schütz Baumgartner Barbara, Berthoud

Représentation des affiliés

Seiler Roland, Moosseedorf, vice-président
Frost-Hirschi Andrea, Spiez
Käser Hans-Ulrich, Berne
Musy Pierre-André, Aegerten
Dr Seiler Beat, Berne

Direction

Schwander Hansjürg, Tschugg, directeur
Wiedmer Hans-Peter, Cormondes, directeur adjoint
Schad Jürg, Niederwangen, vice-directeur

Organe de contrôle

PricewaterhouseCoopers SA, Berne

Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Schnider Martin (ABCON AG), Berne

Le rapport annuel détaillé et les comptes annuels de l'année 2010 ainsi qu'une plus ample documentation peuvent être commandés auprès de la CPB, Schläflistrasse 17, 3000 Berne 25 (tél. 031 633 44 27) ou téléchargés sous www.bpk.ch.